

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 JUIN 2026

09- Objet : ZONE D'ACTIVITÉ DE SEGUINOT – ACHAT D'UNE PARCELLE POUR RELIER CADRALBRET AVEC LA ZONE D'ACTIVITÉ ADJACENTE

N° Ordre : DE-084-2026

Rapporteur : Nicolas Lacombe, vice-président au Développement Économique

Nomenclature : 3.1.1 Acquisition – biens immobiliers

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à l'Espace Simone Veil de Lavardac, après convocation régulière du Président du 17 juin 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (48 jusqu'au point 08 puis 49) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mmes Valérie TONIN, Aurélia BONA et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY (à partir du point 09) et M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : -

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE

Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE

Lavardac : Mmes Isabelle SALIS, Hélène DEMESTE et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO

Moncaut : Mme Danièle RUFINO

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jérôme BONNE, suppléant

Montesquieu : M. Patrick FERRI

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO, Marie-Ange PRADO et MM Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. François DUPRAT

Réaup-Lisse : M. BARRAULT Kevin, suppléant

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (3 jusqu'au point 08 puis 2) :

Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY (jusqu'au point 08) à M. Jean-François GARRABOS

Nérac : Mme Najet EL KHAIRI à Mme Edith BUSQUET, MM Serge ARNAUNÉ M. Nicolas LACOMBE

Membres absents excusés (3) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT, suppléé par M. Jérôme BONNE

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE, suppléé par M. BARRAULT Kevin

Membres absents non excusés (1) :

Francescas : Mme Joannie CARRERE

Secrétaire de séance : M. Nicolas LACOMBE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 53

Présents : 49

Votants : 51

Absents : 6

- Dont « pour » : 51

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 2

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu la compétence Développement Économique – Gestion de zones d'activités intercommunal,

Vu la compétence voirie – Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire ;

Vu la présentation en commission Développement Économique du 17 juin 2026 ;

Considérant que la coopérative CADRALBRET contribue à l'activité économique du territoire et en particulier au dynamisme de l'axe Lavardac-Nérac,

Considérant que la coopérative CADRALBRET se trouve à proximité de la zone d'activité de Séguinot d'Albret Communauté et aurait avantage à voir sa structure reliée à la zone,

Considérant que les zones d'activités correspondent à des ensembles d'entreprises sur un même espace géographique,

Considérant que la coopérative propose de céder gratuitement à Albret Communauté une partie de la parcelle BP-44 afin que la Communauté de Communes l'aménage de sorte à créer une liaison avec la zone d'activité de Séguinot adjacente.

Exposé des motifs :

CADRALBRET demande depuis 2022 au Département de sécuriser les entrées / sorties de la coopérative sur la RD930. La création d'un rond-point ne pouvant pas être financé par Cadralbret, la direction de la maîtrise d'œuvre du Département a préconisé de supprimer les accès actuels de la coopérative le long de la RD930 et créer une voirie neuve pour relier le parking de Cadralbret à l'accès de la zone d'activité de Séguinot.

Cet aménagement permettra de concentrer les entrées / sorties de la zone sur un seul point aménagé.

Pour ce faire, la coopérative propose de céder à Albret Communauté gratuitement une partie de la parcelle BP-44 (BP-44-b) afin que la Communauté de Communes puisse effectuer les travaux d'aménagement permettant cette liaison.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- **D'accepter** la proposition de CADRALBRET de céder à Albret Communauté à titre gratuit la parcelle BP 44, libre de droit et de toute occupation, en vue de créer une liaison avec la zone d'activité de Séguinot.
- **De permettre** au président d'Albret Communauté de signer tout document notarié, administratif, technique ou financier se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Nicolas Lacombe
Secrétaire de séance



Publication le : 30 JUIN 2026